



COMPAGNIE DE TIR A L'ARC D'EGLY

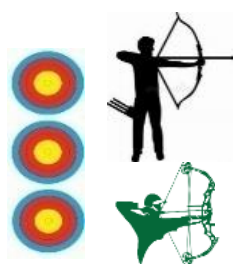


Concours Salle FITA 2X25M + 2x18m Sélectif au Championnat de France salle

SAMEDI

12 Décembre 2026

Ouverture du greffe	8H30
Echauffement (3 x volées)	9H30
Inspection du matériel	Pendant l'échauffement
Début du tir compté 25 m	10H00
Début du tir compté 18 m	14H00



Pour les Arcs Classiques + BB

25 mètres blasons tri-spots - 18 mètres blasons tri-spots

Pour les arcs Poulies

25 mètres blasons tri-spots - 18 mètres blasons tri-spots

Rythme : AB / CD

Tenue blanche ou de club fortement appréciée et chaussures de sport OBLIGATOIRES



Ambiance musicale pendant toute la durée de la compétition (tir inclus)



Gymnase JEAN CHEVANCE

23 Bis Rue Théophile Le Tiec 91520 EGLY

N 48°34'48.778'' - E 2°13'20.089''

Inscriptions et règlement à retourner au plus tard le 28 Novembre 2026



Jean et Marie Françoise ALLERMOZ, 5 Rue du Forez 91940 LES ULIS

Mail mfi.allermoz@orange.fr Tél 06 82 13 02 83

20.00 € pour toutes les catégories

Samedi vers 17H00
Classement sur les deux distances

Récompense pour les 3 premiers de chaque catégorie*

Récompense pour la première équipe F.H (CL & PO)*

Suivi du pot de l'amitié

***classement sur les deux distances**

BUVETTE OUVERTE TOUT AU LONG DU CONCOURS



Compagnie de tir à l'arc d'EGLY 23 Bis Rue Théophile Le Tiec 91520 EGLY

Affiliée à la fédération Française de Tir à l'Arc N° 0891146

<https://cie-archers-egly.com>



GOLD ARCHERY



COMPAGNIE DE TIR A L'ARC D'EGLY



BULLETIN D'INSCRIPTION

Compagnie ou Club :

Responsable :

Courriel : Tél :

Jean et Marie Françoise ALLERMOZ

5 rue du Forez 91940 LES ULIS

Mail : mfj.allermoz@orange.fr Tél : 09 82 13 02 83

20.00 € pour toutes les catégories

Règlement* « **COMPAGNIE DE TIR A L'ARC D'EGLY** »

RIB

Nom du bénéficiaire

Association Sportive d'Egley

IBAN

FR76 1027 8062 2100 0513 0774 906

BIC

CMCIFR2A

*Toute réservation doit être confirmée par la réception du règlement sous 72 heures
Présentation de la licence 2026-2027 selon les modalités en vigueur*

Nom	Prénom	N° Licence	Mode de Règlement	Catégorie selon règlement en vigueur à la FFTA	Arme (CL PO BB)

La Compagnie de tir à l'arc d'Egley ne sera pas tenu responsable de la casse du matériel.

